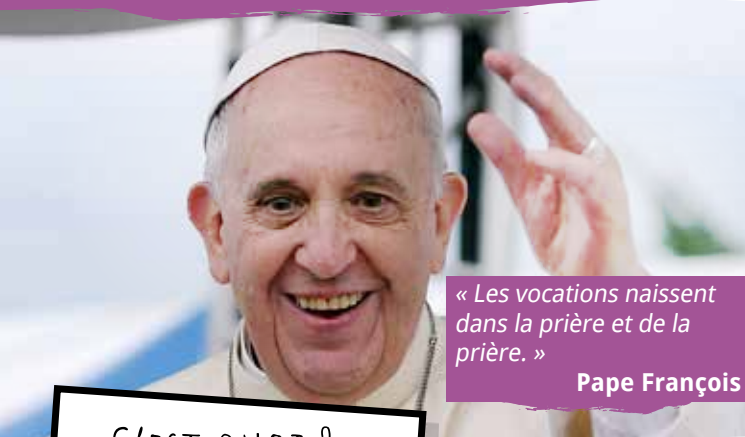


LA VOCATION DES JEUNES C'EST QUOI ?



« Les vocations naissent dans la prière et de la prière. »

Pape François

C'EST QUOI ?

C'est le moment où Dieu interpelle quelqu'un par **L'APPEL**.

Au travers de mots et d'actes du quotidien, celui qui est choisi, entend la parole de Dieu. Le message subtil ou puissant révèle l'appelé tout naturellement.

COMMENT ?

Il s'agit de répondre à un appel, avec **courage** et **humilité** sans renier son passé ni rogner son avenir.

LE DÉFI

- Consacrer sa vie à aider les autres sans se perdre ;
- Composer avec le quotidien et la Promesse faite à Dieu ;
- Apprendre à faire de l'éternel avec notre maintenant.

« Dieu a mille ans pour faire un jour, mais je n'ai qu'un seul jour pour faire de l'éternel, et c'est aujourd'hui ! » disait Frère Christian de Chergé, Moine de Tibhirine.

OBJECTIF ?

Une vocation se mûrit au fur et à mesure que se déroule l'existence de l'appelé. Elle nourrit ses actions et ses pensées vers le bien-être de son prochain et sera comprise vraiment à la toute fin, quand l'appelé plongera son regard dans celui du Père.

LA VOCATION DES JEUNES POURQUOI DONNER ?

AIDEZ L'ÉGLISE À ACCOMPAGNER LES JEUNES QUI ONT CHOISI DE DONNER LEUR VIE POUR VOUS SERVIR

En moyenne, **150 000 euros** sont dépensés chaque année pour former les futurs prêtres, les nourrir et les loger. **L'Église ne vit que des dons des fidèles.**

DÉPENSES POUR LES VOCATIONS



- Grands séminaristes
- Petits séminaristes et services des vocations

L'Église Martinique ne reçoit aucune subvention ni de l'État, ni des collectivités locales, ni du Vatican.



BÉNÉFICIEZ D'AVANTAGES FISCAUX

Votre participation ouvre droit à une réduction d'impôt sur le revenu. **Cette déduction est égale à 66% du montant de votre don** (dans la limite de 20% de votre revenu imposable).

En versant par exemple 100€, vous pouvez déduire 66€ de votre impôt.

Pour vous permettre de bénéficier de cet avantage fiscal, un reçu vous sera envoyé pour chaque don par chèque et, au début de l'année prochaine, pour les prélèvements automatiques.

COUPON RÉPONSE

À renvoyer à votre paroisse, avec votre don, en utilisant l'enveloppe ci-jointe.

Oui, je soutiens les vocations

- Et je verse un **chèque** de€ à l'ordre de **l'Archevêché**, suivi de la mention **ADM** (Association Diocésaine de Martinique).
- Je choisis le **prélèvement automatique** Je remplis le bulletin de prélèvement automatique au verso.
- Je paie **en espèces** dans les bureaux paroissiaux ou lors des messes (utiliser l'enveloppe prévue à cet effet).



PAROISSE :

Prénom et Nom :

Adresse :

.....

.....

.....

Les informations recueillies dans ce bon sont nécessaires au traitement de votre don et destinées à des services internes. Elles peuvent donner lieu au droit d'accès et de rectification.

